

SECTION 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Neutralize
Code du produit : 0422

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Surface cleaning

1.3. Fournisseur

Synthetic Labs
24 Victory Lane
Dracut, MA, 01826
United States
T 800.255.4050 - F 978.957.5122
www.syntecpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**Étiquetage GHS US**

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) :

Attention

Mentions de danger (GHS US) :

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS US) :

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.

En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Neutralize

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Glycolic Acid	n° CAS: 79-14-1	1 – 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour), H331 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Wash skin with plenty of water. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Eye irritation.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.
--------------------------------	--

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Toxic fumes may be released.
---	--------------------------------

Neutralize

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventilate spillage area. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material.
Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

6.4. Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ensure good ventilation of the work station. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Neutralize

Pas d'informations complémentaires disponibles

Glycolic Acid (79-14-1)

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

Neutralize

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Protective gloves

Protection oculaire:

Safety glasses

Protection de la peau et du corps:

Wear suitable protective clothing

Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: Blue
Odeur	: Fruity
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 2 (2 – 3)
pH solution	: 3 – 4
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.03 g/m ³
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

Neutralize

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

10.4. Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Glycolic Acid (79-14-1)	
DL50 orale rat	≈ 1950 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	3.6 mg/l/4h
ATE US (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	3.6 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
pH: 2 (2 – 3)

Glycolic Acid (79-14-1)	
pH	1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
pH: 2 (2 – 3)

Glycolic Acid (79-14-1)	
pH	1

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Neutralize

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Eye irritation.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : The product is not considered harmful to aquatic organisms nor to cause long-term adverse effects in the environment.

Glycolic Acid (79-14-1)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l (LC50; 96 h)
CE50 - Crustacés [1]	141 mg/l (EC50; 48 h)
Seuil toxique - Algues [1]	44 mg/l (EC50; 72 h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Glycolic Acid (79-14-1)	
Persistence et dégradabilité	Readily biodegradable in water. No (test)data on mobility of the components available.
Biochemical oxygen demand (BOD)	0.175 g O ₂ /g substance
DThO	0.63 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0.28

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Glycolic Acid (79-14-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1.11
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: not applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Dispose of contents/container in accordance with licensed collector's sorting instructions.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

Neutralize

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT
Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG
Transport hazard class(es) (TDG) : Non applicable

IMDG
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT
Aucune donnée disponible

TDG
Aucune donnée disponible

IMDG
Aucune donnée disponible

IATA
Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Commercial status of components according to the United States Environmental Protection Agency's Toxic Substances Control Act (TSCA):

Nom	n° CAS	Listing	Status commercial	Indicateurs
Glycolic Acid	79-14-1			

Neutralize

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Glycolic Acid (79-14-1)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 1/8/2024

Notation de danger

Santé	: 2 Danger modéré - Risque de blessure temporaire ou légère
Inflammabilité	: 0 Danger minime - Produits incombustibles
Physique	: 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit